



## AVIS AU PUBLIC

### Commune de Villedubert

### Enquête publique sur le projet de Révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté du 21 Novembre 2019 il a été ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision n°1 du PLU de la commune de VILLEDUBERT.

Le projet de modification porte sur :

- L'intégration des dispositions de la Loi **Engagement National pour l'Environnement et ALUR** ;
- L'affirmation d'un véritable **projet territorial de développement** pour la décennie à venir ayant pour objectifs principaux de :
  - ✓ Réorganiser les **zones de développement du village** dans un souci d'intégration optimale à la trame urbaine existante ;
  - ✓ Redéfinir un **phasage de l'ouverture à l'urbanisation** ;
  - ✓ **Actualiser les objectifs** de développement démographique de la commune
  - ✓ Assurer la **compatibilité avec le SCoT** de l'Agglomération de Carcassonne ;
  - ✓ **Améliorer l'aménagement urbain du centre du village** notamment en matière de déplacements et de services à la population ;
  - ✓ Répondre à la **nécessité de réduction des consommations foncières** et **protéger les espaces agricoles et naturels du territoire** ;
  - ✓ Renforcer les **éléments de protections du paysage** ;
  - ✓ Définir clairement la **trame verte et bleue du territoire** : assurer sa protection et sa reconstruction ;
  - ✓ Favoriser les **projets de développements touristiques** ;
  - ✓ Assurer la **protection des populations face aux risques naturels**.

A cet effet, Monsieur René LEMPEREUR, officier de gendarmerie, retraité, domicilié 729 Impasse du Moulina, Villemoustaussou, a été désigné en tant que Commissaire Enquêteur par M. Le Président du Tribunal Administratif de Montpellier.

L'enquête se déroulera à la mairie de VILLEDUBERT du 30 Décembre 2019 au 30 Janvier 2020 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie les 30 Décembre 2019 de 9h à 12h30 ; 18 Janvier 2020 de 9h à 12h30 ; 30 Janvier 2020 de 14h à 18h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de Révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme pourront :

- ☞ être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie ;
- ☞ être consignées sur le site internet suivant : <https://www.democratie-active.fr/pluvilledubert-web/> intégrant les pièces constitutives du dossier soumis à enquête et un registre dématérialisé mis à disposition du public à l'adresse ;
- ☞ être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur – Enquête publique sur le projet de Révision du Plan Local d'Urbanisme - Mairie de Villedubert, Place de l'Octroi, 11800 Villedubert ;
- ☞ présentées directement au Commissaire Enquêteur lors de ses permanences en Mairie.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.